

## PIECES A FOURNIR

### SUCCESSION DE :

Date du décès :

- Extrait d'acte de décès ou bulletin de décès
- Livret de famille de la personne décédée (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Copie du contrat de mariage de la personne décédée, ou de son contrat de PACS ou de son jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux
- Testament
- Livrets de famille, adresse et profession des héritiers
- RIB du conjoint survivant et de tous les héritiers
- Numéros du ou des comptes bancaires et livrets et adresses des banques ou établissements financiers (1)
- Copie des pensions ou retraites ou bulletin de salaire ou identité du comptable de la personne décédée(1)
- Détail des immeubles, appartements et terrains possédés (titres de propriété, si appartement identité du syndic)
- Carte grise du ou des véhicules automobiles et avis de valeur (1)
- Contrats d'assurance-vie au nom de chacun des époux - document original (1)
- Contrats de location
- Aides sociales perçues
- Dernier avertissement et déclaration concernant l'impôt sur le revenu, l'ISF et la CSG
- Dernières facture eau, électricité, gaz
- Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)
- Sommes dues au jour du décès
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire)
- Biens recueillis par chacun des époux par succession ou donation
- Prévoir le versement d'une provision de 300,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées